



Délégation ONG du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA: 33ème communiqué du Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA
Résumé de la 33ème réunion du CCP

L'[agenda](#) de la 33ème réunion du Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA (CCP) a couvert différents points concernant la coordination du soutien technique, et l'utilisation stratégique des médicaments antirétroviraux pour le traitement et la prévention du VIH. D'importantes discussions sur l'agenda post 2015 ont animé la réunion. Avec la collaboration de la société civile, la Délégation a invité l'Assemblée générale des Nations unies à étudier les possibilités de tenir une réunion de haut niveau sur le VIH à un moment opportun après 2015, pour garantir la responsabilité et la reddition des comptes des réalisations en matière d'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien VIH pour l'après 2015. Une session thématique d'une journée a été organisée autour du VIH, des jeunes et des adolescents.

Certains Etats membres ont critiqué le droit de la Délégation à apporter des points de décisions à la réunion, la qualité et la validité de la recherche dans le Rapport ONG. Toutefois, la majorité des Etats membres ont exprimé leur soutien à la Délégation quant à l'importance de sa contribution aux discussions du CCP, la réussite de son travail et son rôle de surveillance.

La Délégation ONG a réaffirmé son engagement envers la société civile, et son rôle crucial dans la défense des droits humains, l'accès universel au traitement et à la prévention et dans la riposte au VIH/SIDA. La Délégation a réussi à introduire et sécuriser le langage à travers des points de décisions validés par le CCP qui incluent explicitement les femmes et les filles, les populations clés et les personnes transgenres. Les interventions de la Délégation et le Rapport annuel des ONG ont conduit à des discussions vives au sein du Conseil.

La Délégation a souhaité saluer particulièrement les jeunes représentants et leaders pour la force et l'efficacité de leurs contributions sur la question des jeunes et des adolescents en proposant des solutions visant à faire face aux défis qu'ils rencontrent.

La Délégation a souhaité la bienvenue aux quatre nouveaux délégués présents à la 33ème réunion du CCP comme faisant partie du processus d'orientation. Les représentants de l'Afrique Kenly Sikwese, de l'Amérique du Nord Laurel Sprague, de l'Amérique Latine et des Caraïbes Yolanda Simon, et de l'Asie pacifique Khrtini Slamah rejoindront la Délégation.

Parallèlement, la Délégation a fait ses adieux aux 3 délégués en fin de mandat, Mabel Bianco, Jane Bruning et Ebony Johnson. Leur engagement et le rôle qu'ils ont joué auprès de la société civile et des communautés dans la riposte au VIH manqueront à la Délégation.



La Délégation devra au cours des six prochains mois effectuer la révision à mi-parcours du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités ; les discussions sur le cadre de développement VIH et Sida post 2015 ; la mise en œuvre d'un accord de partenariat nouvellement développé entre le Fonds Mondial et l'ONUSIDA ; la planification d'une session thématique sur les facteurs sociaux ; et l'élaboration du prochain Rapport ONG (à présenter à la 34ème réunion du CCP). La Délégation prévoit également de recruter de nouveaux membres dès la mi-2014. Surveiller les appels à candidature.

Evaluation de l'engagement ONUSIDA avec la société civile

Cette réunion a constitué une opportunité pour lancer un nouveau processus d'évaluation de l'engagement du programme commun avec la société civile. Depuis plusieurs années, la Délégation insiste sur la nécessité de mettre en place un nouveau processus d'évaluation, autre que les indicateurs anémiques de la société civile mentionnés dans le cadre UBRAF, pour l'utilisation du secrétariat et des co-parrains. Lors de la consultation technique d'Octobre, la Délégation a soutenu les recommandations des consultants d'adopter un nouveau questionnaire émanant des [directives de l'ONUSIDA pour le partenariat avec la société civile, les personnes vivant avec le VIH et les populations clés](#) et de développer une évaluation/rapport thématique annuel des co-parrains. Ce rapport devra être soutenu par des études de cas sélectionnées par un évaluateur tiers.

En réponse à cette recommandation, le secrétariat et les co-parrains ont organisé un groupe de travail d'évaluation des co-parrains sur la société civile (CEWG) présidé initialement par Fatiha Terki du Programme Alimentaire Mondial. Le CEGW inclura deux membres de la Délégation qui participeront à part entière à l'élaboration du questionnaire et du rapport annuel. Le CEGW qui a tenu sa première réunion durant la semaine du CCP, devra également se pencher sur le développement de nouveaux indicateurs à introduire suite au cycle UBRAF actuel. La Délégation a le plaisir de participer à ce processus, avec l'objectif d'améliorer l'engagement du programme commun avec les populations clés.

Les Observateurs des ONG qui ont participé et intervenu lors de cette réunion du Conseil ont constitué une partie essentielle pour rappeler le conseil de toutes les personnes impliquées dans leur travail. La participation des Observateurs à cette réunion renforce également le travail, la responsabilité et la reddition des comptes des délégués des ONG.

MERCI aux organisations et Observateurs de la société civile qui soutiennent la Délégation des ONG. Merci également à tous les partenaires de la société civile qui ont contribué aux appels de briefing préparatoire et soutenu l'évolution des sessions thématiques.

Leadership dans la riposte au SIDA

Les préoccupations de la Délégation et de ses partenaires de la société civile quant au choix de Sir Andrew Witty pour le leadership de la session ont fait l'objet d'une lettre adressée à Michel Sidibe. Le choix du PDG de GlaxoSmithKline (GSK), bien que faisant partie des prérogatives de Michel, inquiète la Délégation partant du sentiment que le PDG d'une grande pharmaceutique ne représente pas le bon symbole pour le leadership de la riposte au SIDA. La Délégation a demandé une réunion avec Sir Andrew, qui fut accordée. La Délégation a préparé à la fois une intervention et des notes pour discuter de l'opposition des grandes industries pharmaceutiques aux génériques, de leur lobby pour les ADPIC et accords de libre échange, des licences volontaires restrictives notamment pour les PRI (pays à revenus intermédiaires), et leurs structures tarifaires généralement excessives.

En raison d'un fort brouillard à Genève, l'avion de Sir Andrew n'a pas pu atterrir et nous avons manqué l'occasion d'avoir une discussion franche avec lui.

Utilisation stratégique des ARV

La Délégation a relativement bien accueilli ce papier. Mais notre intervention sur le traitement a soulevé deux questions. La première concernait les [diagnostics](#) et le besoin d'avoir des diagnostics accessibles dans tous les pays notamment pour la charge virale. Dans notre proposition, il est préférable d'avoir un nombre de personnes avec une charge virale supprimée plutôt qu'un nombre de personnes sous traitement.

[La seconde partie de l'intervention](#) concernait l'accès au traitement de deuxième et troisième lignes d'ARV abordables pour tous les pays. Cette partie a ensuite exploré certaines barrières tarifaires telles que le processus encombrant des flexibilités ADPIC, les clauses ADPIC+ dans les accords de libre échange, et les licences volontaires restrictives. L'inégalité inacceptable de l'accès au traitement entre les pays développés et les pays en développement a constitué un point majeur dans cette intervention qui fait appel à un moratorium sur les ADPIC jusqu'à ce qu'un meilleur mécanisme permettant un accès plus abordable aux médicaments essentiels dans tous les pays soit trouvé.

Coordination du soutien technique

La Délégation a bien accueilli le [papier sur la coordination du soutien technique](#), notamment la proposition d'une nouvelle feuille de route et la reconnaissance de la priorité de la riposte dans le nouveau modèle de financement du Fonds mondial. Nous avons noté nos préoccupations concernant la capacité de l'ONUSIDA à livrer rapidement et au niveau requis, tout en garantissant la reddition des comptes de cette nouvelle feuille de route du soutien technique. Nous avons été déçu de noter que le point de décision concernant le soutien technique, se soit exclusivement concentré sur les pays servis



par le Fonds mondial, excluant toute mention de soutien technique pour répondre aux besoins d'autres pays, tel que soulevé par les Etats membres dirigés par le Mexique.

Par ailleurs, le point de décision a manqué de reconnaître l'importance du rôle de la société civile auprès des populations clés et le soutien technique apporté pour la riposte au SIDA. Cette exclusion a beaucoup surpris la Délégation, car elle contredit le cadre de travail du Traitement ONUSIDA 2015 qui met l'accent sur l'urgence de revaloriser et d'augmenter les ripostes de la société civile et de la communauté.

Après l'adoption des points de décision nous avons fait une [intervention](#) exprimant notre préoccupation quant à l'absence de mention de la société civile afin de l'enregistrer dans le procès verbal de la réunion.

[Rapport du directeur exécutif](#)

En réponse à la mention de Michel Sidibe sur les communautés religieuses, la Délégation a saisi l'opportunité pour [affirmer le rôle vital des groupes religieux professionnels de la santé en tant que partenaires](#) dans la prévention, le traitement et les soins VIH. Cependant nous avons fait remarquer que le développement du fondamentalisme religieux et sa participation à des [environnements](#) sociaux et juridiques non favorables, a un impact négatif sur l'accès universel aux services VIH. La Délégation a appelé l'ONUSIDA à élaborer une stratégie pour traiter spécialement cette menace émergente.

La Délégation a salué M. Sidibe qui a reconnu l'importance de garder la société civile et les communautés clés en front de la riposte VIH. Cependant, nous avons noté que d'autre part les fonds pour l'engagement avec la société civile continue à diminuer. [Nous avons appelé l'ONUSIDA](#) à mettre en œuvre différents points de décision relatifs à cette question approuvée durant la 30ème réunion du CCP, et de les reporter au CCP en 2014.

[Concernant les discussions sur l'après 2015, la Délégation des ONG a souligné que le VIH doit rester une priorité dans le cadre Post-2015.](#) Nous avons bien accueilli la demande de Michel Sidibe faite à la Conférence internationale sur le Sida et les IST en Afrique (ICASA) d'avoir un but distinct dans le cadre post 2015 et nous avons insisté auprès des Etats membres et co-parrains présents pour adopter et soutenir cette proposition. La Délégation a également souligné qu'il ne fallait pas oublier que les gouvernements doivent continuer leurs efforts pour réaliser les objectifs du millénaire actuel et les engagements de la réunion de haut niveau de 2011. Nous souhaitons avoir une clarté sur la stratégie ONUSIDA de promouvoir parmi les Etats membres l'idée d'avoir le VIH comme objectif distinct dans l'agenda post 2015, notamment en construisant des synergies avec les autres secteurs au delà de la santé, y compris les droits sexuels et reproductifs, qui sont essentiels pour avancer dans l'agenda du traitement et de la prévention.

Avant le CCP, la Délégation ONG a été largement impliqué avec la société civile dans le monde pour demander une réunion haut niveau sur le VIH/SIDA. Durant la réunion du CCP, la Délégation a soumis à



M. Sidibe une copie de la lettre signée par plus de 400 groupes de la société civile demandant la tenue de cette réunion. Après une négociation difficile, le CCP a adopté un point de décision et a invité l'Assemblée générale des Nations Unies à considérer la tenue d'une réunion de haut niveau sur le VIH à un moment opportun après 2015 comme faisant partie d'un effort stratégique plus large pour réaffirmer et renouveler les engagements politiques, et garantir la reddition des comptes et la responsabilité dans la réalisation de l'accès universel à la prévention du VIH, le traitement, les soins et le soutien pour l'après 2015. Ceci a constitué une réussite pour la Délégation à cette réunion du CCP ainsi qu'en termes de collaboration avec une société civile plus large.

Rapport ONG

Cette année le rapport ONG s'intitule ["The Equity Deficit: Unequal Access to HIV Treatment, Care, and Support for Key Affected Communities"](#). Beaucoup de personnes vivant avec le VIH manquent d'accès aux ART. Dans ce rapport, nous nous sommes concentrés sur l'accès au traitement pour les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes, personnes transgenres, professionnels du sexe, et usagers de drogues: des communautés qui luttent avec persistance pour la visibilité et l'accès aux services de santé dans plusieurs contextes.

Le Rapport a présenté en priorité les injustices dont les communautés clés souffrent dans différents pays. Les données fondées sur les preuves démontrent clairement "le déficit d'équité". Nous avons fait des recommandations à l'ONUSIDA et aux Etats membres. Après notre présentation, la plupart des gouvernements et des co-parrains ont exprimé leur soutien et ont salué le rapport, sa clarté et son analyse approfondie. Trois pays ont remis en question la méthodologie ainsi que le droit de la Délégation à présenter des politiques de développement, en vertu de l'article 10 de la résolution du Conseil économique et social. Le conseiller juridique de l'ONUSIDA a clarifié au CCP le droit de la Délégation ONG à présenter des recommandations au Conseil. Le droit s'applique aux ONG et autres Observateurs qui suivent le protocole requis. Etant donné que les représentants du CCP ont le droit de vote, c'est donc dans les prérogatives des Etats membres d'accepter de telles recommandations. La Délégation ONG a remercié ceux qui ont contribué par des commentaires positifs et répondu à ceux qui remettaient en question la méthodologie, notant que le rapport a été élaboré en se basant sur plus de 100 sources de recherche révisées par des paires, des rapports VIH nationaux et internationaux validés, ainsi que des interviews avec plus de 40 informateurs clés des communautés dans le monde.

La Délégation a également clarifié que notre rôle au sein du CCP n'est pas de présenter des "études scientifiques", mais de faire échos des voix de nos communautés. Cependant, dans ce cas, le Rapport a été intentionnellement conçu comme une méta-analyse des données disponibles et vérifiables pour répondre à des normes exigeantes d'une rigueur méthodologique.



Concernant nos droits au sein du CCP, nous avons spécifié que nous sommes membres du CCP avec une voix donc nous pouvons exiger que nos recommandations fassent l'objet de discussions et de prise de décision. Nous avons le droit d'exiger des discussions car nous sommes la voix qui relate les expériences de nos groupes. A la fin des discussions, notre approche a été acceptée et nous avons eu trois négociations dans la salle de rédaction sur les politiques de développement recommandées.

Segment thématique: le VIH, les jeunes et les adolescents

La thématique de la jeunesse a présenté une opportunité pour avoir une vision critique de l'impact du VIH sur les jeunes et les adolescents. Alors que l'infection VIH parmi les jeunes a diminué par 32% sur le plan mondial, les décès liés au SIDA parmi les jeunes continuent à augmenter. Par ailleurs, la transition des soins entre l'adolescence et l'âge adulte ainsi que l'accès au traitement antirétroviral pour le VIH demeurent inadéquats.

La journée thématique a offert une combinaison de discussions candides et d'interventions bien construites des leaders de la jeunesse mondiale qui vit avec l'infection VIH, représentant les populations clés et ceux qui donnent le ton en tant qu'innovateurs des Droits de l'homme et du VIH. Les leaders de la jeunesse ont fourni des illustrations vivides de la discrimination, des barrières juridiques et de normes culturelles nuisibles qui empêchent l'accès des jeunes aux services de protection sociale, de santé reproductive et de VIH. Ces témoignages poignants ont fait état de cas de viols sans recours, de mariage des enfants qui résulte en infection VIH, de l'exclusion des jeunes usagers de drogues des services VIH, de l'isolation des jeunes LGBT et de l'absence de services de santé dédiés aux jeunes en général.

Luiz Loures, Directeur exécutif adjoint de l'ONUSIDA, a exposé des transparents détaillant les données épidémiologiques sur le VIH et la jeunesse dans le monde. Plusieurs écarts quant à l'accès et la disponibilité des services reproductifs et VIH pour les jeunes ont été présentés. Loures a mis l'accent sur le rôle majeur de la stigmatisation, discrimination, et la loi qui créent des barrières et qui excluent les jeunes des soins, particulièrement les jeunes des principales populations affectées. Il a donné des exemples de programmes de réduction des méfaits et des risques pour répondre aux besoins des jeunes hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes en tant que solutions efficaces. Ensuite, plusieurs jeunes intervenants ont donné des exemples détaillés de programmes inclusifs et efficaces menés par les jeunes qui apportent un soutien virtuel aux jeunes personnes vivant avec le VIH, étendent les services de santé reproductive et de VIH aux jeunes dans les communautés rurales, intègrent les jeunes usagers de drogues dans la prévention et le traitement VIH, renforcent les capacités des jeunes et construisent des activités de plaidoyer. Ces exemples ont souligné le rôle du jeune leadership dans les droits humains, l'inclusion sociale et l'investissement financier dans les structures de santé pour les jeunes et les services livrés.

Durant la session thématique sur la jeunesse, deux interventions de la Délégation ont été présentées. [La première intervention](#) demande au CCP de réformer les lois punitives qui refusent les services aux populations clés, d'élargir l'investissement dans les services de réduction des méfaits et d'accès au dépistage VIH au sein des communautés. [La seconde intervention](#) demande de financer, de mettre en œuvre, de contrôler et d'évaluer le programme d'action de l'ONUSIDA en faveur des femmes et des filles; de soutenir une augmentation de l'âge de consentement pour le mariage; d'inclure les jeunes femmes et les filles dans les plans stratégiques nationaux; et de mobiliser des ressources du Fonds mondial et autres mécanismes pour des réponses transformatives pour la santé et le bien être des jeunes femmes et des filles.

Réunions parallèles

Un Délégué ONG a participé à la réunion du groupe de travail de la commission Lancet sur les Droits de la santé sexuelle et reproductive et le VIH. Le groupe de travail a revu et discuté le projet de document développé par le FNUAP concernant les mécanismes d'intégration du VIH et de la santé sexuelle et reproductive dans l'agenda post 2015. Le projet de document a examiné les barrières de l'accès à l'infrastructure de la santé et les programmes de modèles d'intégration.

Rappel: Qu'est ce que le CCP?

Le Conseil de Coordination du Programme (CCP) est le Conseil d'administration de l'ONUSIDA. Il est constitué de 22 Etats Membres, 11 Coparrainants des Nations Unies qui composent le programme de l'ONUSIDA, et la Délégation des ONG (constituée d'un délégué et d'un suppléant de chacune des 5 régions). Visitez notre site internet : www.unaidspcbngo.org pour plus d'informations sur les présentations, les [points de décision](#) et les discussions. Si vous n'êtes pas déjà membre, [rejoignez notre liste de diffusion](#).